



Le Mensuel du SNIA-IPR n°2

ACTUALITE SYNDICALE

07/07/2022 : Réunion du Bureau national à Ivry sur Seine

Conseil Supérieur de l'éducation :

- Séance du 30/06/2022 : *12 textes dont 7 portant sur des révisions des CAP.*

Décret relatif au retour des élèves atteints de pathologie chronique ou de cancer en milieu scolaire et à leur accompagnement par un professionnel de santé dans le cadre des examens de l'enseignement scolaire.

Amendement avec avis favorable du CSE,

Décret relatif à la transformation en académie numérique du Centre national d'enseignement à distance (CNED).

Abstention de l'UNSA EDUCATION

Décret relatif à la valorisation des acquis de l'expérience des personnes autorisées à donner l'instruction dans la famille : *vœu intersyndical de retrait du texte (toutes OS sauf Sgen Cfdt) puis vote Contre*

- Décret sur la Cdisation des AED: *Abstention de l'Unsa éducation*

- Séance du 29/08/2022 *Point unique: la VAE comme accès à la certification. Environ 2700 certifications inscrites au répertoire national des certifications professionnelles peuvent être obtenues par la voix de la VAE. Les réserves portent sur certains aspects de la formation (durée, professionnalité) sans remettre en question pour l'UNSA le principe : l'UNSA vote pour.*

METIER

- Titularisation des IA-IPR stagiaires : annulation de la CAPN du 8 juillet (absence d'avis défavorable à la titularisation).
- Affectation des détachés.

SYSTEME EDUCATIF

Enseignement des mathématiques en lycée:

- Arrêté du 6 juillet 2022 relatif à la place des mathématiques dans les enseignements de la classe de première générale du lycée et à leur évaluation pour le baccalauréat pour l'année scolaire 2022-2023.

- Arrêté du 6 juillet 2022 fixant le programme de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première générale.

- Rentrée 2022 : Protocole sanitaire applicable : niveau socle.

PUBLICATIONS, RAPPORTS

Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA):" Increasing achievement and motivation in mathematics and science learning in schools 27/06/2022; Le rapport propose une synthèse des politiques et la législation nationales dans 39 systèmes éducatifs européens, ainsi que des données quantitatives issues de plusieurs enquêtes d'évaluation des élèves. Les résultats soulignent l'importance d'allouer suffisamment de temps d'apprentissages, des dispositifs d'aide et de soutien appropriés, d'offrir une formation adaptée aux enseignants et de suivre systématiquement les résultats des élèves. Le rapport présente de nombreux exemples qui montrent comment les programmes de mathématiques et de sciences peuvent favoriser la réflexion des élèves.

Questions d'Éduc n°46, 30/06/2022. Quel climat pour apprendre ? Le dossier de 24 pages traite du climat favorable aux apprentissages, un facteur essentiel de la réussite du plus grand nombre et de réduction des inégalités. L'UNSA Education revendique qu'il soit un enjeu davantage identifié, travaillé et suivi tout au long du continuum des politiques éducatives.

UNESCO Pré-sommet mondial sur la transformation de l'éducation Paris 28-29 juin 2022: 5 axes pour l'éducation: "faire en sorte que les systèmes éducatifs soient des lieux d'égalité de chances et d'abondance partagée en favorisant l'inclusion par la transformation des cultures et des pratiques éducatives afin de réduire la compétition et la sélection; encourager des programmes d'enseignement axés davantage sur les connexions que sur les catégories en encourageant des approches interdisciplinaires, interculturelles et écologiques dans et en dehors de l'éducation formelle; aider les enseignants à créer une éducation transformatrice en investissant dans un enseignement qui renforce la coopération et la solidarité; veiller à ce que le numérique nous relie les uns aux autres et au monde par la création de contenus en libre accès, de plates-formes publiques et par un engagement en faveur d'une gouvernance démocratique et participative; renforcer l'éducation en tant que bien commun mondial en assurant une coopération plus équitable au sein des pays et entre eux".

- [UNESCO 08/07/2022 : 84 millions d'enfants risquent de ne pas toujours être scolarisés d'ici 2030](#) : « Le nouveau rapport nouveau rapport de l'UNESCO intitulé [Fixer des engagements : points de référence nationaux pour l'ODD4](#) est un dur rappel à la réalité pour les dirigeants politiques et les représentants de la société civile.... S'ils ne prennent pas de nouvelles mesures, seul un pays sur 6 atteindra l'objectif de développement durable 4, qui garantit l'accès universel à une éducation de qualité d'ici 2030, alerte un nouveau rapport de l'UNESCO. Selon les estimations, près de 84 millions d'enfants et de jeunes ne seront toujours pas scolarisés d'ici la fin de la décennie... »

- [DEPP : Note d'information n°22 13/05/2022 : Objectifs éducation et formation 2030 de l'UE : où en est la France ?](#): UE horizon 2030 en matière d'éducation et de formation, 5 objectifs font l'objet d'un suivi statistique: Accueil et à l'éducation des jeunes enfants : sorties précoces de formation ; proportions d'élèves avec un faible niveau de compétence, faible niveau en littératie numérique ; diplômés du supérieur.

- [DEPP : Note d'information 2n° 22, 26/07/2022: Evolution de la mixité sociale des collèges](#)

- [Conseil supérieur des programmes](#) juin 2022: [Avis sur la contribution du numérique à la transmission des savoirs et à l'amélioration des pratiques pédagogiques.](#)

- [Médiatrice de l'Education nationale Rapport annuel 25/07/2022](#) ; dans un contexte encore marqué par la pandémie, la médiatrice a présenté son rapport ainsi que ses recommandations autour de 3 thématiques emblématiques de son action :

- La dématérialisation de la procédure d'inscription aux examens et l'importance de garantir des voies alternatives durables d'accès aux services publics ;
- Des modalités d'affectation et de mutation qui peuvent constituer un frein au recrutement des personnels dont le système éducatif a besoin, comme elles peuvent empêcher une mobilité fonctionnelle ou géographique choisie ;
- Des discontinuités dans les modalités d'accompagnement et les parcours des jeunes en situation de handicap, qui nécessitent de renforcer la politique engagée en faveur de ces élèves et de ces étudiants.

- [ÉTIENNE Richard et AVENEL Céline : Discours et parcours d'enseignants renonçant au bénéfice du concours en début de carrière : Recherches en éducation](#) [En ligne], 48 | 2022, mis en ligne le 01 juin 2022, consulté le 20 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ree/11173> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ree.11173>. Les auteurs qui estiment que les abandons (des enseignants stagiaires, particulièrement dans le premier degré) : « vont à l'encontre de l'idée d'attractivité du métier se produisent quand les enseignants sont confrontés à l'organisation de leur formation et à leur entrée dans le métier. Après avoir consulté la littérature internationale qui identifie plusieurs types de facteurs liés à la tâche enseignante prescrite, à la personne enseignante et à l'environnement social, nous avons mené une recherche exploratoire en vue de comprendre les éventuelles spécificités de ce phénomène en France. Nous avons réalisé des « entretiens compréhensifs » avec deux responsables de formation et huit enseignants dont la moitié a renoncé au bénéfice du concours. L'analyse révèle six obstacles : un premier provenant de la rigidité administrative du système, un second créé par des affectations imposées par la gestion des absences, un troisième résistant dans le paradoxe d'une formation plus axée sur les connaissances en didactiques que sur la compétence pédagogique, un quatrième déterminé par l'immersion dans la pratique avant toute formation pour les « listes complémentaires », un cinquième confirmant la faiblesse de l'éducation à l'orientation et l'absence de travail sur le projet professionnel et un sixième sur l'accueil dans la profession laissé au hasard des affectations. »

FONCTION PUBLIQUE

- Dégel de la valeur du point d'indice avec une hausse limitée à + 3,5% [Nouvelle grille des indices de la catégorie A](#)
- [Forfait mobilité durable](#)

ACTUALITE UNSA-EDUCATION

- [30/08/2022 : Rencontre bilatérale Ministre / UNSA-Education](#)

VEILLE JURIDIQUE

- Protection fonctionnelle :

CAA Lyon 09/12/2021 20LY02544: Annulation du refus de la rectrice de Lyon d'accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle à une cheffe d'établissement, victime de mise en cause publique par des enseignants du lycée Magenta de Villeurbanne dont elle était la proviseure depuis la rentrée 2017, et qui résulte de sa détermination à restaurer, dans l'intérêt du service, le respect des obligations statutaires du personnel de l'établissement, notamment quant au nombre d'heures d'enseignement.

- LDG des enseignants du 2nd degré :

Conseil d'Etat , 4^{ème} – 1^{ère} chambre réunies 05/07/2022 448711 ; Annulation de l'annexe 1 des lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports du 13 novembre 2020 est annulée en tant qu'elle s'applique aux enseignants du second degré.

- Lettre d'information juridique DAJ n° 221 – juillet 2022

AGENDA

08/09/2022 : installation du Conseil national de la refondation.

13/09/2022: Réunion du Bureau national du SNIA-IPR

21/09/2022 : Conseil national du SNIA-IPR